

Qui sont?

Qui sont les travailleurs domestiques?

Les travailleurs domestiques sont ceux qui prêtent leurs services professionnels continus pour les besoins de la vie familiale de l'employeur. Il s'agit donc des femmes de ménage, des assistantes familiales, des baby-sitters, des gouvernantes, des valets de chambre, des cuisiniers, etc.

Cette catégorie regroupe également les travailleurs qui prêtent leurs services dans les communautés religieuses (couvents, séminaires), dans les casernes et les structures de commandement militaires, ainsi que dans les communautés à but non lucratif, comme les orphelinats, les hospices pour personnes âgées, dont le but est essentiellement charitable.

Embauche	Contributions, Treizième mois, Congés payés
<ul style="list-style-type: none"> • Que faire avant l'embauche? • L'embauche • Sanctions administratives pour le travail au noir 	<ul style="list-style-type: none"> • Contributi et avantages fiscaux • Comment calculer les contributions, Treizième mois et Congés payés • Quand et comment les payer?
<p>Les droits du travailleur domestique en règle</p>	<p>Maladie, Accident du travail, Maternité : Que faire ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Prestations à la charge de l'INPS, de l'INAIL et du S.S.N. • Démission, Licenciement et Traitement de Fin de Rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Maladie • Accident du travail ou maladie professionnelle • Maternité



Ces pages sont également disponibles en Français